

Réduire sa facture de chauffage, Valoriser et Sauvegarder son patrimoine vacant, Sécuriser ses loyers ou recettes locatives, ou encore Adapter son logement ou de celui d'un proche à la perte d'autonomie sont autant de priorités sur lesquels le Département apporte des solutions à travers son expertise technique et financière.

Vous êtes propriétaires ou copropriétaires de votre logement, le Département peut vous accompagner dans votre projet de travaux d'amélioration de votre habitat. En effet, rénover ou adapter son logement c'est améliorer son confort de vie au quotidien et diminuer sa consommation énergétique.

Le Département a mis en place des programmes d'aides pour vous accompagner financièrement dans vos projets de travaux de rénovation énergétique, de sauvegarde et valorisation de l'habitat patrimonial et d'adaptation du logement liés à la perte d'autonomie avec un suivi à chaque phase de votre projet : choix des travaux à effectuer, demande de subvention, élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles ou encore visite d'un ergothérapeute à domicile pour des travaux spécifiques.

Une équipe de professionnels peut intervenir à votre domicile pour vous apporter des conseils en matière de consommation d'énergie avec des économies directes sur vos factures d'énergie.

Si vous envisagez des « travaux d'amélioration de votre logement », un seul réflexe, contactez l'opérateur proche de chez vous :

- pour les travaux de rénovation : La société URBAM Conseil - au 03.29.64.05.90 ou par mail pig67@urbam.fr et consultez le site <http://www.urbam.fr> ; permanences sur RDV à :
- **Monswiller** : les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 10h30 à 12h (sauf 1^{er} jeudi de janvier, au mois d'août et 3^{ème} jeudi de décembre) à l'espace éco-entreprenant situé 21, rue des Rustauds à Monswiller ;
 - pour les travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial : le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord – Mmes WISSER ou RIWER au 03 88 01 49 59 ou par mail contact@parc-vosges-nord.fr
 - pour les économies sur factures d'énergie : le SLIME : un chargé de visite SLIME au 03.88.76.63.01 ou slime@bas-rhin.fr
 - pour les travaux d'adaptation du logement : le CEP CICAT au 03 88 76 16 50 ou par mail contact@cep-cicat.com

Retrouvez également toute l'information sur le site du Département du Bas-Rhin : <https://www.bas-rhin.fr/habitat-environnement/renover-son-logement/>

Ainsi qu'auprès du conseiller énergie FAIRE : **Simon ZANETTA**, Conseiller FAIRE ; 16, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE ; 09 72 28 95 73 ; pays-de-saverne@eie-grandest.fr